



Ouragan Matthew

Rapport de situation #6

Les faits saillants

- Matthew, ouragan de catégorie 4, a touché de plein fouet la péninsule sud d'Haïti, le mardi 4 octobre, avec des vents violents soufflant à plus de 220 km/h. Le bilan du passage de l'ouragan Matthew sur le pays, s'est encore alourdi : **336 morts, 4 disparus, 211 blessés et plus de 60.000 personnes dans 191 abris.**
- Le Service maritime et de la navigation d'Haïti (Semanah) maintient l'interdiction du trafic de cabotage jusqu'au samedi 8 octobre pour la côte Nord et la côte sud du pays. Les premières évaluations du Service maritime et de la navigation d'Haïti (Semanah) rapportent que 7 phares sont endommagés sur la côte Nord et dans le golfe de la Gonâve, ainsi que le marégraphe de Jacmel. Il s'agit d'un des trois appareils installés par le Semanah sur les côtes haïtiennes pour la surveillance, notamment dans l'alerte aux tsunamis.
- À la date du 7 octobre, la communication avec le grand Sud se rétablit graduellement et permet la remontée des informations sur les bilans et les besoins.
- Au moins 300 écoles sont affectées par l'ouragan Matthew dans plusieurs départements du pays.
- Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales a convoyé des médicaments et des produits alimentaires vers les départements du Sud et de la Grand-Anse, ce 7 octobre, pour assister la population. Les priorités à la phase de réponse première urgence demeurent pour le Gouvernement la distribution d'eau, de nourriture et de médicaments aux personnes dans les abris provisoires et dans les communautés.
- Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités a tenu une réunion spéciale avec l'Équipe humanitaire pays (HCT), le 7 octobre au Centre d'opérations d'urgence national, afin de préciser la stratégie de coordination et les priorités dans le cadre de la réponse d'urgence.
- Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales que la Coordination doit être assurée en un lieu. Il a rappelé que les tentes ne seront pas utilisées dans le cadre de cette réponse, tout en appelant les différents partenaires à dresser un inventaire des bâches disponibles à travers le pays, pour une distribution au plus vite.



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

- Le rétablissement des voies de communication routières se poursuit. Pour rappel, la communication avec le Sud via la route nationale #2 est partiellement rétablie. Au 7 octobre, la communication sur la route nationale #7, en partant des Cayes, est rétablie jusqu'à Chambellan.
- L'Agence caribéenne pour la gestion d'urgence des catastrophes (CDEMA) déploie, le samedi 8 octobre, une équipe de 6 experts en coordination pour appuyer les structures départementales de protection civile dans le Sud et la Grand-Anse.

Date et heure

Vendredi 7 octobre 2016 (minuit).

Période couverte

Le présent rapport couvre la période allant du 6 octobre à minuit jusqu'au vendredi 7 octobre 2016 à minuit.

Contexte général

La tempête tropicale Matthew a pris naissance dans la Caraïbe dans l'après-midi du 28 septembre 2016. Le système s'est renforcé pour devenir, le vendredi 30 septembre, un ouragan de catégorie 5 avant de régresser, le lendemain, en catégorie 4 et de toucher la péninsule sud d'Haïti quelques 72 heures plus tard. Le Centre d'opérations d'urgence national et différents centres d'opérations d'urgence à travers les cinq départements les plus touchés restent activés pour coordonner les actions de premières réponses.

Situation météorologique

À la date du 7 octobre, le Centre national de météorologie a informé que l'axe de la trente-neuvième onde tropicale de la saison se retrouvait sur la partie Est de Porto-Rico avec possibilité d'atteindre l'île d'Haïti au cours de cette nuit. Cependant, les activités de pluie seront plutôt faibles sur certains endroits en soirée.

Bilan des dégâts

À la date du 7 octobre, le bilan humain, encore provisoire, lié au passage de Matthew, s'élève à 336 morts, 4 disparus et 211 blessés. L'ouragan, qui a ravagé plusieurs communes de la péninsule Sud, a occasionné des dégâts matériels considérables. Plus de 115.000 familles sont sinistrées. Les premières estimations font état de : 25.160 maisons fortement endommagées, plus de 6.000 maisons détruites et au moins 300 écoles affectées. Des dégâts importants sont également enregistrés sur les plantations et le bétail. Par ailleurs, 61.537 personnes sont encore



dans les abris provisoires, dont la plupart sont directement assistées par les autorités, principalement le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et les mairies, avec la Croix-Rouge haïtienne en appui.

Tableau estimatif du bilan partiel des dégâts

Département	Dégâts humains			Evacuation (72h max)		Protection
	Morts	Disparus	Blessés	Personnes hébergées en abris provisoires	Abris d'évacuation ouverts	Cas de protection
Artibonite	3	2	11			
Centre				17	1	
Grand-Anse	191		80	14,000	28	349
Nippes	19		11	7,866	112	
Nord						
Nord-Est						
Nord-Ouest	1		2	388	9	
Ouest	38	1	81	3,877	31	
Sud	78	1	20	35,389	10	
Sud-Est	6		6	0	0	
TOTAL	336	4	211	61537	191	349

Actions entreprises

1. Coordination

Des rencontres régulières sont réalisées entre le Gouvernement et les structures du Système national de gestion des risques et des désastres, à travers le Centre d'opération d'urgence national, pour l'organisation des actions de réponse.

Les évaluations sectorielles se poursuivent et des équipes ont été déployées dans le département de l'Ouest dans la journée du 7 octobre.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales a convoyé des médicaments et des produits alimentaires vers les départements du Sud et de la Grand-Anse, ce 7 octobre, pour assister la population. Les priorités à la phase de réponse première urgence demeurent pour le Gouvernement la distribution d'eau, de nourriture et de médicaments aux personnes dans les abris provisoires et dans les communautés (voir liste en annexe).



Le Centre d'opérations d'urgence national continue d'assurer la coordination avec tous les secteurs, mais surtout la mise en œuvre des stratégies indiquées en vue de conduire les évaluations sectorielles et les activités de relèvement immédiat.

2. Information du public

La communication avec les médias se poursuit sur l'état de la réponse et les bilans. Elle doit cependant être renforcée, face à la confusion créée dans la diffusion des chiffres sur les dégâts humains notamment. L'animation des réseaux sociaux et des plateformes de communication de la protection civile est maintenue.

3. Gestion des abris provisoires

Plus de 60.000 personnes sont à la date du 7 octobre dans les abris provisoires. Les évaluations doivent se poursuivre et les équipes sur le terrain renforcées en vue d'obtenir des données désagrégées par sexe, âge et autres catégories. Des enquêtes doivent être conduites pour dénombrer le nombre de personnes à s'être dirigées vers des familles d'accueil.

4. Évaluations sectorielles

Secteur Infrastructures

- **Surveillance de la mer et navigation**

- Le Service maritime et de la navigation d'Haïti (Semanah) maintient l'interdiction du trafic de cabotage jusqu'au samedi 8 octobre pour la côte Nord et la côte sud du pays. Par ailleurs, le Service a dénombré 7 phares endommagés sur la côte Nord et dans le golfe de la Gonâve. Par ailleurs, deux feux sont endommagés, l'un à Carriès (Arcahaie) et l'autre à Petit-Goâve.
- Le marégraphe de Jacmel est endommagé. Il s'agit d'un des trois appareils installés par le Semanah sur les côtes haïtiennes pour la surveillance, notamment dans l'alerte aux tsunamis.

Secteur Santé

- Les évaluations des besoins et capacités des structures de santé dans les départements suivants sont en cours : Nord-ouest, Ouest, Nippes, Sud-est, Sud.

Département	Commune	Bilan
Grand'Anse	Ensemble du département	Besoin en eau potable, les réseaux d'adduction d'eau potable étant fortement endommagés.
Nippes	Ensemble du département	Epidémiologie : les centres de traitement des diarrhées aiguës des communes de Baradères, d'Arnaud, de l'Asile, de Petit trou de Nippes, d'Anse-à-Veau et de Plaisance du Sud ont été totalement



Département	Commune	Bilan
		endommagées.
Ouest	Ensemble du département	Besoin de sérum antitétanique pour l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti. Installation du logiciel SUMA à PROMESS (Ouest) afin de faire le traitement des donations en intrants et fournitures médicales dans le cadre de l'urgence.
Sud	Ensemble du département	Besoins urgents en nourriture, médicaments et eau potable.

5. Actions des secteurs

o Infrastructures

Au 7 octobre, la communication sur la route nationale #7, en partant des Cayes, est rétablie jusqu'à Chambellan.

6. Actions de la société civile

La société civile haïtienne continue de manifester sa solidarité pendant la phase de réponse. Un outil a été mis en ligne sur le site de l'Alliance pour la gestion des risques et la continuité des activités [www.agerca.org], en vue de mieux coordonner et consolider les interventions du secteur privé et de la société civile.

7. Actions de la communauté internationale

Plusieurs agences, organisations non gouvernementales appuient actuellement le Gouvernement et les structures du Système national de gestion des risques et des risques, incluant la Croix-Rouge haïtienne, dans les actions de premières réponses. (MSF, ECHO, ACTED, CRS, CARE, OFDA/USAID, OMS/OPS, OIM, Concern, Plan, World Vision, OCHA, PNUD, UNFPA, ONUFEMMES...)

Recommandations

- Poursuite les évaluations des dégâts humains en vue de finaliser le bilan.
- Approfondissement des évaluations sectorielles, notamment au niveau de l'agriculture, les infrastructures et le bâti.
- Poursuite de la prise en charge urgente des personnes en abris.
- Rétablissement urgent des voies de communication, notamment sur les grandes artères.
- Renforcement des actions de sensibilisation par rapport aux maladies hydriques et autres risques d'épidémie.

Prochain rapport le 8 octobre 2016, à 24 heures



Annexe I

Liste des médicaments et nourritures envoyés par le MICT dans le Sud et la Grand-Anse en date du 7/10/16	
Type	Quantité /Boite
Acétaminophène	14
Acétaminophène	56 (petites boites)
Acétaminophène	160 (demi-boîtes)
Amoxiciline	24
Ampiplus	19
Azitromicine	32
Bacipro	20
Céfalexine	37
Désonide	38
Dichlophénaque	30
Eau	En vrac
Injection anesthésie	273
Lidocaïne	13
Loratadine	49
Netunal sucralfate	130
Nirmet	14
Oméprazole	11
Ranitidine	2
Sachets de farine préparée	54 sachets
Saumon	150 caisses
Silverderma	36
Sirop de fer	30
Sirop sucralfate	134
Sulfaméthoxazol	19
Vitamines K1	4